

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 19

Artikel: Tsacon preind son pliési io lo traovè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 00

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

GUILLAUME-RENÉ DE CHATEAUGIRON

ES Anglais sont les maîtres du monde, a-t-on souvent dit. On a beau les blaguer, ils viennent à bout de tout. Ce qui se passe aujourd'hui le confirme. Leurs alliés, les Français, en savent quelque chose. Tandis que ceux-ci pratiquent la devise : « Plutôt plier que rompre » les insulaires disent exactement le contraire. Ce n'est pas la première fois que la France l'a appris sans plaisir. Lors de la grande révolution, alors que le traité entre la Suisse et la France qui datait de 1777 fut reconnu valable par la Convention, l'ambassadeur anglais, lord Fitzgerald, qui représentait l'Angleterre chez nous, fit un geste communautaire dirigé contre la France triomphante de la coalition européenne, et en même temps nous mit, nous autres Suisses, dans un cruel embarras : il somma la Confédération de rompre avec la France de Robespierre. Le Vorot trouva une solution ingénieuse : il expédia les émigrés dans le Pays de Vaud, ce qui ne pouvait pas déplaire à ceux-ci ; on se montra assez souple pour garder des bonnes relations avec l'Angleterre et la France, jusqu'au moment où, enfin celle-ci parlant haut, exigea le départ de l'ambassadeur Wickham, qui intrigua avec les émigrés.

Les familles nobles du Pays de Vaud donneront alors l'hospitalité à des ducs, à des marquis, à d'autres encore. Personne ne fut inquiétée pendant de longues années. Mais ce beau temps ne devait pas durer. On approchait de la Révolution vaudoise, et bientôt Mme de Stael, pour ne citer que ce nom illustre, allait être espionnée.

Nous avons découvert aux archives de Berne un document, entre plusieurs autres, qui montre comment les émigrés s'y prenaient pour solliciter l'honneur de venir fixer leurs pénates chez nous, sur les bords du Léman. C'est à l'époque où Berne est encore toute puissante, où les maîtres du jour, associés des descendants des pâtres des Waldstätten se font appeler « illustres et puissants seigneurs ». Voici cette pièce :

« Guillaume-René Leprestre de Châteaugiron a l'honneur d'exposer à Vos Excellences qu'ayant soumis à l'examen de messeigneurs de la commission des étrangers son passeport de citoyen français visé par le ministre de la république en Suisse et leur ayant en conséquence demandé la permission d'habiter la ville de Lausanne pour s'occuper uniquement de sa santé, messeigneurs de la commission, satisfaits des motifs de sa demande et de la légitimité de ses titres pour l'obtenir ne se sont trouvés arrêtés dans leur bonne volonté que par une note défavorable dont on a noirci le suppliant dans l'esprit de Vos Excellences du conseil secret. Le suppliant convaincu de l'innocence de sa conduite autant que de la justice de Vos Excellences prend la liberté de leur représenter que jamais en aucune circonstance il ne s'est rendu coupable d'aucune violation de l'ordre ni de menées qui aient pu porter atteinte à la

tranquillité du pays, ce sur quoi le suppliant, bien loin de redouter l'examen le plus sévère, le demande avec instance, aussi sûr qu'empressé de faire éclater son innocence aux yeux de Vos Excellences.

Que si on l'accuse d'avoir transgressé des règlements de police, il observe que c'est dans un temps antérieur à la possibilité où il est maintenant de présenter à Vos Excellences un passeport de citoyen français.

Que cette qualité de citoyen reconnue par le ministre de la république ne permet plus de le confondre avec les émigrés que l'on cherche à éloigner des frontières et le met dans le cas de réclamer plus particulièrement la bienveillance du gouvernement qui, d'après sa neutralité, veut bien traiter favorablement les personnes munies de passeports mis en règle par le visa de M. Bacher (ambassadeur français à Bâle).

Que la santé du suppliant extrêmement affaiblie par de violentes douleurs de colique néphrite et de gravelle pierreuse lui fait désirer le séjour de Lausanne comme le seul où il puisse trouver sa guérison tant à cause de la réputation méritée des médecins de cette ville que par les facilités de s'y procurer les eaux minérales d'Evian, remède approuvé en dernier lieu par M. de Laizer comme extrêmement salutaire dans cette douloureuse maladie.

A ces causes, le suppliant, confiant en la bonté, générosité et humanité que toutes les fois qu'il a été possible Vos Excellences ont aimé à prendre pour guides, demande comme une grâce qu'elles veuillent bien révoquer la note portée sur son compte, note que la parfaite équité leur fera regarder comme non méritée. D'après cet exposé sincère dont le suppliant est prêt à fournir les preuves, il ne cessera de mériter cette faveur par la plus exacte soumission aux lois et les voeux les plus ardents pour la conservation de Leurs Excellences et la prospérité de l'Etat. »

Cette supplique fut envoyée à Berne par l'entremise du bailli de Lausanne de Buren, le 3 octobre 1797, avec un préavis défavorable, disant en substance que le suppliant avait donné lieu depuis quelques semaines à des soupçons, que sa conduite paraissait tout au moins singulière. Logeant dans une auberge à Ouchy, sous un nom d'emprunt, il surprinait les gens de la maison par ses allées et venues, arrivant à la tombée de la nuit, s'en allant de bon matin.

Nous retenons de ce document que Lausanne était considérée en 1797 comme ayant d'excellents médecins et que l'on allait déjà prendre les eaux à Evian.

L. Mogeon.

Capacité. — Un fameux ivrogne planta un beau jour sa femme et fila en Amérique. Cependant il ne voulut pas quitter le continent sans prendre congé d'elle : « Ma femme, lui écrivit-il au moment de s'embarquer, je pars aujourd'hui sur un vaisseau de 500 tonnes pour aller tenter la fortune en Amérique. Aie patience, tu me reverras un homme riche. »

— Cinq cents tonnes ! s'écria la femme après avoir lu cette épître, c'est beaucoup ; mais, si la traversée est longue, elles ne lui suffiront pourtant pas.

Prévoyant. — M. le curé de R. reprochait à un de ses paroissiens d'avoir arrondi son domaine par des moyens peu délicats.

— Rappelez-vous, Pierre, que le bien mal acquis ne profite jamais.

— Portant, moncheu l'incuré, che lé bin fémā...



TSACON PREIND SON PLIESI IO LO TRAOVÈ

QUAND l'est qu'on a bin accoutemā oquie, on ne pâo diéro s'ein passâ.

Pétolon s'étai marié avoué la Rosette à Pequalon, que nia que rein d'estra. D'a premi que furont ein ménadzo, l'allâ prâo bin; mâ cein ne dourâ pas grand temps, que cein arrevé onco prâo souveint, mème dein le bounès maisons. La Rosette étai onna tabousse qu'avâi onna tapetta d'infai et Pétolon étai on rebriqueu et on risolet que lâi repondâ tot dê travai, que ma fai cein eingrindzivé la Rosette, et coumeint l'avâi croûie leinga, cein amenâ dâo grabudzo et dâi disputés pê l'hotô. Cein amusâvè le vesins dè lâ z'ouré dinsé sê tsecagni, kâ totet lâ nés, à soupâ, lâi avâi onna représeintachon.

Onna né que Pétolon sê trovâvè pê la pinta, ion dè sê z'amis lâi fai :

— Et pi, Pétolon, est-te que la Rosette brâmè adé ?

— Oh ! câise-té ! l'est adé pi !

— Coumeint diabe lâi pâo-tou teni avoué onna fenna qu'est adé à teimpétâ ?

— Eh bin, cein m'amusè, et cein fâ passâ lo teimps. Que diablo vâo-tou que n'homme et 'na fenna aus sont tant à sè deré quand sont adé d'accoo; y'a dè quiet s'embétâ à la moo, tandi que tsi no, lo moulin à parolos va adé. Ma fenna n'est jamé eimprontâ po eimoudrâ la niêse; mè, lâi repondô po attusi lo fû et lo teimps passé coumeint on einduzo. Se pê malheu la Rosette pésai la parola, ne saré pas què déveni, et cein m'eimbétérâ se le mè laissivè tranquillo.

On dzaper racontâ cein à sa pernetta, que lo redipettâ à la Rosette, que sè peinsâ : « Ah ! l'est diné; cein t'amusè quand tê disputo; eh bin, atteind, vilhio tourlourou ! »

Lo leindémân matin, à déjonnâ, que Pétolon atteindâ que le recoumeinâ la niêse, rein ! la Rosette ne pipâ pas lo mot. A dinâ, mème comere; pas lo po petit gros mot. A soupâ, la Rosette étai adé mouetta et Pétolon que ne lâi poivè pequa teni, lâi fai :

— Ton café ne vaut rein !

La Rosette, que sè poivè bragâ que n'iavâi nion po férè dê l'asse bon café, lo laissé deré.

— Tê dio, refâ Pétolon, que ton café ne vaut rein. Cheint lo javâ.

Min dè reponsa.

— Repond don, vilhio sorcière ! dis mè pî dâi gros mots; baillé-mè on pétâ, se te vâo; mâ reponds !

Rein ! la Rosette sè revaissé on écoualleta dè café sein mé dévesâ que 'na lemace.

Dè bio savâi que l'einradizivé dè ne pas poâi menâ la leingâ; mâ le tint bon et Pétolon, que ne savâi perein què férè po lâi reimmodâ lo subtlet, s'ein va surtâ lo dzudzo dè pê que lâi dit que n'iavâi rein dein lo code po dobedzi onna fenna à menâ lo mor, vu que cein ne s'étai jamé vu.

Adon ruminâ onna malice. Ye preind sè z'haillois dè la demeindze, fourré dè la paille per dedein,

po férè onna guelouma; lè rebotenè; ajusté dái solà ào bet dái canons et dái metannès ào bet dái mandzès; met onna tiudra dein lo collet dè veste et lâi affublié on bouret dè né que le finfonce bin adrâi, po soi-disant catsi la frimousse; attat's onna cordeata ào cou dè ellia bedouma, la va peindrè à n'on tralet dâo pailo iò la Rosette cùtsivè et sè catsé dézo lo lhi.

C'étai dévai lo né. La fenna étais saillâite po férè dái coumechons. Quand le revint à l'hotô, que l'entrè dein lo pâilo et que le vâi ellia carcasse gangue liâ ao pliafond, le s'arrête franc. Lo sang lâi brassâ on momeint, mà l'eut vito pliorâ et la parola lâi re-vegne.

— Eh vouâite-vâi mon fou, mon taborniô ! se le fe. T'es ma fâi on galé lulu. Eh bin, ma fâi, tant mi ! Te ne poivé pas mi fini. Y'a prâo grandteims que te m'embêté et que te mè fâ souffri, vilhio scélérat ! M'e vouâuique débarachâ et...

— Pas onco, Rosette, pas onco ! lâi fâ Pétolon ein saillesseint sa tête dè dézo lo lhi et ein lâi copeint lo subliet. Ah ! te m'ein dis quie dái galéses; mà dis-mè vâi : te n'êres pas mouetta ? tant mi. Ah ! te vouâdi que séyo moo ! Eh bin ne su pas pressâ d'allâ dein lo pâys dâi derbons et mè vê mè soigni ào tot fin. rein què po te férè cindiabliâ, où-tou ? et cœin, lo pe grand teims possiblio, quand bin te ne repipérai pas on mot !

— Eh bin, se l'est dinsè, répond la fenna que bisquâvè que 'na sorcière, ne sarein dou et te porriâ bin ne pas êtrè à noce. Et pisque te vâo qu'on rein-modâ la nièse, va que sâi de !...

L'ont bintout à tsacon septante ans; ne sè pâvoit pas passâ l'on dè l'autro; mà sè tsecagnont adé. Tsacon preind son plisi iò lo trâovè !

Mort et ressuscité. — On avait fait courir le bruit de la mort de M. Eugène X. La chose ne s'étant pas vérifiée, un de ses amis écrivit au cousin du prétendu défunt : « Votre cousin Eugène n'est pas mort, ainsi que je vous l'avais annoncé par erreur. Cette bonne nouvelle m'a été donnée par sa veuve elle-même. »



Le Journal d'Yverdon a publié l'an dernier la joie description que voici des Gorges de l'Orbe :

AUX GORGES DE L'ORBE

Sur un sentier étroit, pas très loin d'ici, une vingtaine de touristes, armés de chaussures blindées, munis d'une corde, mais dont l'aspect n'a rien d'exotique, contemplent avec une admiration étonnée une cascade dont les eaux violentes se précipitent d'une haute paroi de rochers.

— Merveilleux ! dit l'un.

— Splendide ! ajoute un autre.

— Mais, c'est une révélation, s'exclame un troisième, résumant l'impression générale.

C'est, en effet, une révélation. Il y avait là deux douzaines d'Yverdonnois, connaissant chacun la contrée mieux que sa poche : et à 15 kilomètres de leur ville, ils marchaient depuis une grande heure déjà dans un paysage à eux aussi inconnu que les plateaux du Thibet. Et pourtant cette gorge vierge n'est autre que celle de notre bonne vieille Thièle paisible. Mais là-haut, elle est méconnaissable. Là-haut elle s'appelle encore l'Orbe, d'après son nom de jeune fille ; elle se livre à toutes ses fantaisies de jeunesse douce et gracieuse par moments, puis turbulente ou perfide ensuite, séduisante et jolie toujours.

Le but de notre course était de remonter le cours de la rivière, d'Orbe aux Clées. Expédition fertile en surprises pittoresques, au milieu d'une nature sauvage. Car, chose à noter, les ingénieurs n'ont rien enlevé de leur charme à ces gorges, auxquelles ils n'ont pas touché ; bien mieux, ils les ont même embellies d'une cascade dont il est impossible de suspecter l'origine artificielle.

On aborde les gorges un peu en amont de l'usine de Rontchevaud par un couloir rapide que continue

un sentier escarpé longeant la falaise. Dès lors, c'est une marche animée et pleine de péripéties, une gymnastique dépourvue de poses plastiques et de gestes arrondis : on grimpe sur de gros blocs, d'où l'on saute sur de plus gros encore ; on traverse et traverse la rivière, on s'élève le long des parois à des arbres providentiels, pour redescendre à l'aide de la corde un peu plus loin. C'est toujours un spectacle amusant, de voir son semblable s'agiter et se démenier le long d'une corde, et qui contredit éloquemment l'insinuation méprisante que, descendus jadis du singe, nous y remonterions maintenant. Et tout du long, à chaque instant, le paysage change. Ce sont tantôt de hautes parois blanches profitant sur le ciel leurs découpures aux formes hardies et tourmentées ; tantôt des berges couvertes d'une végétation fraîche et touffue ; s'étirant et s'élargissant tour à tour dans son lit de roches, de « marmites » reliées par d'étroites rigoles. Quelques-unes de ces marmites sont parmi les plus belles qu'on puisse voir, soit par leurs dimensions, soit par l'élégance et le fini de leurs contours. Il en est de vastes et profondes, où l'eau garde une limpides et une transparence de cristal, et d'autres plus petites, où elle tourbillonne à grand fracas. Ainsi l'on avance, pendant 2 à 3 heures, sans que l'intérêt faiblisse un seul instant, et l'on parvient au Creux de la Louche, sorte de cirque entouré de hautes parois abruptes, au fond duquel la rivière a creusé un chenal resserré, s'évasant à ses deux extrémités en de spacieux basins.

On dîne ; on chante ; on se laisse vivre bâtement. Et puis, on se remet en route, si j'ose m'exprimer ainsi. La marche est plus aisée dans cette deuxième partie ; à part quelques blocs gigantesques à franchir, le reste du trajet se fait très simplement dans le lit plus large et moins profond de la rivière, quand ce n'est pas dans la rivière elle-même.

Peu à peu les falaises s'abaissent, le paysage s'adoucit, et nous débouchons des gorges, à quelques minutes des Clées. Une pinte est là, où l'on s'en-gouffre pour apaiser une soif exacerbée par la vue et le contact prolongés de tant d'eau ; ceux que n'effraie pas l'escalade de 113 marches s'en vont visiter le château depuis les fondations jusques et y compris les chambres des bonnes. Et l'on s'en retourne vers la plaine par un chemin ombragé, très agréable, au-dessus des gorges. On passe au lac, puis à la grotte de Rontchevaud et l'on arrive à Orbe.

Distinguons. — M. S. voyant un matin son domestique dans un état d'ivresse très prononcé, lui dit :

— Quoi ! déjà ivre de si bon matin !
— Pardon, monsieur, c'est d'hier soir.

Héritier malgré lui. — Un neveu avait offensé son oncle. Celui-ci lui dit dans un moment de colère :

— Te n'aré pâ me n'retâdo.
— N'n' vu ran dè youthro n'retâdo.
— E bin, te l'aré.
— Ne le vu pâ.
— Te l'aré.
— Ne le vu pâ.

Et enfin le neveu fut forcé d'être héritier.

C'EST DE LA LITTÉRATURE

Nouvelle.

RIEN n'étonnait autant Céphise Badoud que le volumineux courrier reçu chaque jour par sa maîtresse, Mme Desponds-Lavanchy, veuve du professeur Desponds et présidente de quelques œuvres de secours fondées à Lausanne depuis le début de la guerre. Or, les derniers jours de décembre, la correspondance de Mme Desponds s'était accrue de toutes les lettres traditionnelles de vœux et de souhaits que reçoit une femme du monde, même habitant une modeste ville vaudoise.

Céphise, arrivée d'Albeuve, en automne et qui, de sa vie entière — dix-sept à dix-huit ans — n'avait pas écrit cinq lettres et n'en avait guère reçu plus de quatre, demeurait bouche bée à la vue du paquet de missives et d'imprimés que le facteur lui laissait dans les mains.

— Y en a-t-il ! Y en a-t-il ! s'exclamait-elle deux minutes plus tard en déposant le tout sur la table à écrire de madame. Y en a-t-il ! Y en a-t-il !

— Je t'ai déjà dit, Céphise, qu'il ne faut faire au-

cune observation quand tu as quelque chose à me remettre, déclarait Mme Desponds en triant ce courrier. Tiens, voici justement une lettre pour toi...

— Pour moi ? répéta Céphise absolument ahurie.

— Oui ma fille. « A Mademoiselle Céphise Badoud, chez Madame Desponds-Lavanchy, avenue de Rumine, Lausanne, Canton de Vaud, Suisse. » Au moins, elle ne risquait pas de s'égarer en route... Allons, prends, elle vient de chez toi, d'Albeuve.

Hésitante, Céphise prit la lettre qu'elle considérait avec un étonnement mêlé d'inquiétude et s'en fut à sa cuisine pour l'ouvrir. Ah ! c'était une bien belle page. Dans un brillant cadre de roses très rouges, aux feuilles très vertes, s'alignait le texte écrit d'une main encore inexpérimentée, sans doute, mais qui, en cette occasion, s'était efforcée à donner son plus bel effort. L'ensemble était, d'ailleurs, agréable à l'œil, et Céphise, avant que de lire, le considéra un instant d'un air de respectueuse admiration.

Soudain, elle fronça le sourcil et, toute pleurante, courut vers le cabinet de Mme Desponds en geignant de tout son pauvre cœur.

— Oh ! madame ! madame ! Est-il Dieu possible ! Oh ! Oh ! Oh !

— Qu'est-ce donc ?

— Notre pauvre maman qui est morte.

— Mais, non...

— Mais si... Oh ! Oh ! Vous n'avez qu'à lire.

En toute autre circonstance, Mme Desponds, très à cheval sur l'étiquette, eût rappelé à Céphise qu'une servante parle à la troisième personne lorsqu'elle s'adresse à ses maîtres, mais le bouleversement de la brave fille était tel que Mme Desponds ne pensa pas à réprimander.

— Voyons, montre-moi ça...

Elle prit la lettre et lut :

Ma chère sœur,

Ma lettre va remplir d'une amère douleur ton cœur sensible. La mort vient de nous ravir celle qui nous prodigiait ses soins et son amour. Notre tendre et vénérée mère a expiré ce matin et sa dernière parole a été pour bénir ses enfants et les recommander à Dieu. Sois forte contre la douleur. L'information aura lieu après-demain et nous espérons que rien ne t'empêchera d'y venir pleurer avec nous.

Je suis avec une profonde tristesse

Ton frère pour la vie

Marcelin BADOUX.

Mme Desponds relut cette lettre.

— Quel âge à ton frère ?

— Treize ans, madame.

— Hum ! Treize ans ! Il est joliment avancé pour son âge...

— Oh ! oui !

« Sans doute le régent lui a-t-il dicté », pensa Mme Desponds, mais elle n'en dit rien. Après tout, le style ne faisait rien à l'affaire. L'évênement n'en demeurait pas moins. Et il fallait aviser à envoyer chez elle la pauvre Céphise, dont le désespoir était grand. Le matin même, elle prenait le train pour Montreux et, de Montreux, la voie d'Oberland et les chemins de Gruyère. Mme Desponds lui avait donné une robe noire et acheté un chapeau garni de crêpe, ainsi elle arriverait déjà vêtue de deuil dans son village. C'était correct, et Mme Desponds aimait à être et à paraître correcte.

Le trajet en chemin de fer s'effectua, d'ailleurs, sans encombre. Certes, la pauvre fille avait le cœur bien gros et les larmes à fleur des paupières, mais, à cet âge, le mouvement, la vie ambiante, les paysages qui se succèdent, l'oiseau qui vole, la vache au pâturage, tout cela endort la douleur. Et puis, Céphise était un peu flattée de l'attention éveillée par ses vêtements noirs et ses yeux rougis. Les voisins se montraient prévenants. Une femme qui rentrait à Montbovon la reconnaît. Elle avait un frère à Albeuve et y séjournait chaque été pendant les foins. Or, la mère de Céphise habitait hors du village, une maison isolée non loin des prés où cette femme venait faner. De là, des relations de voisinage, un brin de causette et, même, parfois, un coup de main.

— Mais, je ne me trompe pas ; vous êtes bien Céphise Badoud, de rière-Albeuve, à côté du pré Tornaire ?

— Oui, bien sûr...